

ANNONAY RHÔNE AGGLO.

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PRINTEMPS/ÉTÉ 2024

le mag.



PLUIH

ZOOM SUR LES CHANGEMENTS
DANS VOTRE QUOTIDIEN

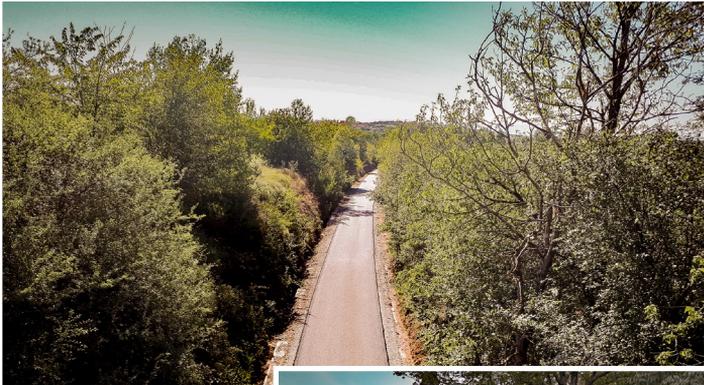
p. 8 à 11

COMPOST
ANNONAY RHÔNE AGGLO
À VOS CÔTÉS
p. 13

SANTÉ
UN NOUVEL ESPACE SANTÉ
SUR LE TERRITOIRE
p. 17

PLAN ÉNERGIE
1 AN APRÈS,
DES RÉSULTATS CONCRETS
p. 18

PHOTOS DU TERRITOIRE





L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Avec un projet de territoire qui place la transition écologique, le développement économique et la cohésion sociale au cœur de son action, Annonay Rhône Agglo a investi depuis plusieurs années tant des champs de politiques publiques au plus près des besoins quotidiens des habitants (gestion des déchets, petite enfance, assainissement, et plus récemment l'enseignement musical et la santé) que des projets essentiels pour l'avenir du territoire (nouveau PLUIH, transports et mobilités, réseaux, développement économique et aides aux entreprises). Ceci toujours en veillant à une association particulière des communes, car sans le concours de tous, rien ne serait possible.

Ainsi, que ce soient pour des projets à rayonnement territorial ou ceux, plus discrets, qui participent à une volonté commune de préserver nos ressources naturelles et à réaliser des économies toujours nécessaires au sein de nos équipements, Annonay Rhône Agglo poursuit ses actions grâce à des élus investis, des partenaires institutionnels incontournables, et des services pleinement mobilisés.

Dans ce nouveau numéro du magazine de l'Agglo, le premier de l'année 2024, vous découvrirez les différentes réalisations portées par chacune des compétences de l'intercommunalité, dont celle de la gestion des équipements sportifs avec l'aménagement du tant attendu stade d'athlétisme.

Ce stade d'athlétisme, au-delà de sa vocation purement sportive, est le symbole de la volonté exprimée par les différentes communes de l'Agglomération d'offrir à ses habitants et en premier lieu les élèves de l'enseignement secondaire des infrastructures de qualité. Jusqu'à présent inexistant sur le territoire, ce nouvel équipement sportif s'inscrit pleinement dans une démarche de dynamisation du territoire et de portage de projets structurants, tournés vers l'avenir.

Dans la même dynamique, les projets de rénovation de la friche ex-Bacou à Cance pour l'accueil du futur conservatoire intercommunal de musique, la construction d'un bassin d'orage à Serrières, et l'engagement de la construction de la nouvelle usine de potabilisation du Ternay, visent à offrir aux habitants du territoire des services publics de qualité, qui pavent l'avenir et s'inscrivent dans les objectifs de transition écologique, au plus près des besoins des habitants. Ceci avec l'objectif fondamental de préserver la qualité de vie de notre territoire, dans lequel il fait si bon vivre.

Bonne lecture !

SIMON PLÉNET
PRÉSIDENT D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

RETOUR EN IMAGES

04

ACTUS

06

DOSSIER PLUIH

08

TRANSPORT

12

COMPOST & MOI

13

PETITE ENFANCE

16

SANTÉ

17

PLAN ÉNERGIE

18

MADE IN
ANNONAY RHÔNE AGGLO

20

ÉCONOMIE

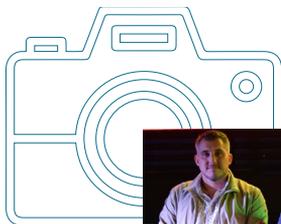
22

CULTURE

23

Annonay Rhône Agglo Le Mag'
Direction de la publication > Thierry LERMET
Conception graphique > Annonay Rhône Agglo
Iconographie > freepik.com
Impression > Alpha à Peaugres
PRINTEMPS/ÉTÉ 2024

ISSN 3001-8846



> TRANSPORTS

France Bus Éco-Conduite : sur les traces de Joseph Besset

Annonay Rhône Agglo et sa régie des transports CoqueliGO ont accueilli, le 7 octobre dernier à Annonay, le **concours France Bus Éco-Conduite**. Une journée organisée par La Vanaude et ses nombreux partenaires sur les terres d'origine de Joseph Besset, précurseur et inventeur de modèles d'autocars, déjà ingénieux et économes pour l'époque.

Devenu un sujet d'actualité, l'éco-conduite (*technique de conduite qui favorise les économies d'énergie*) a été mise à l'honneur avec des conducteurs et conductrices venus de toute la France, qui ont participé aux épreuves de maniabilité et de parcours dans la ville. Une façon de reconnaître le savoir-faire et l'engagement de ces acteurs du quotidien en faveur de l'éco-conduite et de l'utilisation de mobilités plus douces pour l'environnement.

Ponctuant le concours, les spectacles, concerts et animations proposés par les partenaires ont été fortement appréciés par le public.

Une belle mise en lumière d'un savoir-faire reconnu de notre territoire, mêlant l'histoire aux technologies d'aujourd'hui tout en se préoccupant de l'avenir.

> TÉLÉTHON

Muscle ton Téléthon à Aquavaure !

Après un 14 octobre teinté de rose* à Aquavaure, le jaune éclatant des ballons et petits soleils du Téléthon a rayonné pour les nombreux visiteurs-nageurs du centre aquatique. Le 9 décembre, toute l'équipe d'Aquavaure était mobilisée à l'accueil et autour des bassins pour une journée au profit de la recherche sur les maladies neuromusculaires.

Des animations, démonstrations et ateliers se sont enchaînés pour faire découvrir aux usagers les équipements et services de la piscine. Les éducateurs et sauveteurs ont sensibilisé les nageurs en proposant des mises en situation : nage accompagnée (pour les personnes non-voyantes) ou présentation d'un fauteuil de mise à l'eau (pour faciliter l'accès aux bassins aux personnes en situation de mobilité réduite). Les résidents de l'IME (Institut Médico-Éducatif) d'Annonay ont, quant à eux, proposé une séance d'aquagym qui a su ravir les participants.

Des amateurs et sportifs au grand cœur qui ont également répondu présents sur tout le territoire avec les animations proposées, notamment, par les pompiers d'Annonay Rhône Agglo, les associations et les communes. Une forte mobilisation saluée par Simon PLÉNET, Président, et Antoine MARTINEZ, Vice-président en charge de la Culture et des équipements sportifs, qui ont rappelé leur soutien à la recherche.



(* L'animation Octobre rose à Aquavaure a réuni plus de 200 participants et a permis de récolter 1750€ pour la recherche contre le cancer du sein et l'incitation au dépistage)

> CRÊCHES

La magie des fêtes de fin d'année s'invite dans les crèches !

Les Crèches d'Annonay Rhône Agglo ont été emportées par la magie des fêtes de fin d'année grâce aux animations organisées par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) d'Annonay Rhône Agglo. En présence de Simon PLÉNET, Président, et de Sylvie BONNET, Vice-Présidente en charge de la petite enfance et de la parentalité, deux événements ont marqué ces festivités : le 14 décembre à la crèche **L'île aux enfants** et le 18 décembre à la crèche **Bulle d'éveil**. Les enfants ont été captivés par les spectacles de Noël, suivis d'un goûter partagé avec les parents et le personnel des deux structures.

Des moments conviviaux qui ont témoigné de l'engagement de l'Agglomération en faveur du bien-être et du développement des tout-petits.



> PRÉSENTATION DES VŒUX

Le 21 janvier dernier, élus, partenaires et représentants du monde économique d'Annonay Rhône Agglo se sont donné rendez-vous à l'Espace Montgolfier pour la présentation des Vœux 2024. Entouré de 5 élus communautaires, Simon PLÉNET est revenu sur les actions phares menées en 2023 et sur les projets qui verront le jour cette année : nouvelle usine d'eau potable du Ternay, PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), lancement de la plateforme web dédiée à l'Emploi sur notre territoire (<http://emploi.annonayrhoneagglo.fr>), finalisation des travaux et ouverture du Stade d'athlétisme d'Annonay, présentation du projet de reprise de la friche de Cance qui accueillera la Maison de la Musique et des Pratiques Amateurs, ouverture de la Maison médicale de garde et présentation de la future Maison d'accueil des internes.

Les élus ont rappelé les différentes actions portées par l'Agglo : de la petite enfance aux aînés, en passant par l'environnement et les transports, et ont exprimé leur soutien envers les agriculteurs, les commerces et les entreprises du bassin.

Le traditionnel clip promotionnel a été dévoilé à la fin de la soirée. Vous pouvez retrouver ce film sur annonayrhoneagglo.fr



> VŒUX : FÊTE CHEZ LES AÎNÉS

L'heure et le cœur étaient à la fête en ce début d'année pour la présentation des vœux aux aînés dans les différentes structures d'accueil et résidences autonomie gérées par Annonay Rhône Agglo.

Tout en soulignant l'engagement quotidien des équipes de direction et des membres du personnel, les élus ont donné rendez-vous aux résidents pour partager jeux, animations musicales, spectacles et la dégustation de la très attendue galette... Autant d'instant précieux apportés à celles et ceux qui subissent parfois l'isolement ou l'éloignement avec leurs familles.

Du baume au cœur, du temps et des sourires : un juste retour des choses envers une génération qui nous en a tant offerts !



> STADE D'ATHLÉTISME

La construction du nouveau stade d'athlétisme est terminée !

Une nouvelle ère dans la pratique sportive prend son envol sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo avec la construction d'un stade d'athlétisme très attendu. Ce projet ambitieux marque une étape importante dans le développement d'équipements sportifs de qualité à destination des scolaires et des clubs locaux. Ce stade permettra la pratique de l'athlétisme pour l'ensemble des 6 528 élèves du secondaire fréquentant les établissements d'Annonay.

Ce nouvel équipement sportif d'Annonay Rhône Agglo répond à une attente forte de la communauté sportive. Représentant un investissement de plus de 2,4 millions d'euros, il sera un lieu d'entraînement et de compétition. Après la pose du revêtement en octobre dernier, les travaux se terminent avant une inauguration toute proche.



> AGGLO RUN CHALLENGE

Plus vous courez plus vous gagnez !

En octobre dernier, Annonay Rhône Agglo s'est associée à 4 clubs sportifs locaux pour lancer l'Agglo Run Challenge.

L'idée est simple : promouvoir la pratique régulière du sport en vous proposant de participer à 4 courses emblématiques du territoire :

Courir à Peaugres, le Trail d'Annonay, la Foulée du St Joseph à St Désirat, le Trail des Tulipes à Saint Cyr.

À vos baskets !

Si vous n'avez pas pu participer à l'aventure de cette première édition, l'Agglo Run Challenge reviendra l'année prochaine.

> RÉNOVATION

Annonay Rhône Agglo restaure la façade du Théâtre des Cordeliers !

La première phase de chantier de rénovation du théâtre a permis de reprendre l'ensemble de la maçonnerie afin de restaurer et renforcer les fondations du bâtiment. Une attention particulière a été portée au remplacement des menuiseries, ceci dans un souci d'amélioration de l'isolation thermique tout comme la rénovation des encadrements des fenêtres. Sous la supervision de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), des coloris spécifiques ont été choisis pour la peinture de la façade afin de préserver l'esthétique du patrimoine local.

Cette rénovation nécessaire qui témoigne de l'engagement significatif de l'Agglomération dans la préservation et l'amélioration de son patrimoine représente un investissement de 223 180,79 € TTC.



> USINE D'EAU POTABLE

Annonay Rhône Agglo lance la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable pour répondre aux défis des années à venir !

Construite dans les années 60, l'usine de production d'eau potable, devenue trop vétuste, nécessitait ces dernières années un entretien de plus en plus onéreux pour la collectivité.

Fort de ce constat, il a donc été décidé de construire une nouvelle usine de production d'eau potable sur le site existant. Cette nouvelle installation, conçue pour une capacité de 400 m³/h et 8 800 m³/jour en eaux brutes, s'inscrit dans une vision à long terme et permettra de répondre aux besoins de la population jusqu'en 2050.

Ce projet ambitieux comprend la mise en place d'une filière de traitement des eaux performante, robuste et économe, prenant en compte les contraintes du site et s'inscrivant dans une démarche environnementale.

Annonay Rhône Agglo s'engage ainsi à garantir l'approvisionnement durable en eau potable pour le territoire, tout en contribuant à la préservation de l'environnement.



> TOURISME & COMMERCE

Nouvelle aire d'accueil de camping-cars

Inaugurée en présence de Simon PLÉNET, président d'Annonay Rhône Agglo, Thierry LERMET, conseiller communautaire délégué au Tourisme, Damien BAYLE, vice-président en charge du Commerce, Laurent TORGUE, maire de Serrières, et les équipes techniques, l'aire de camping-cars de Serrières est désormais ouverte.

Installée à l'extrémité sud des quais de Serrières, l'aire peut accueillir 6 véhicules longs en stationnement et dispose d'un aménagement spécifique pour la vidange des eaux noires (eaux domestiques d'évacuation) et des eaux grises (eaux usées domestiques faiblement polluées), ainsi que d'un point d'apport en eau potable. Comme pour l'ensemble des aires de camping-car présentes sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo : l'accès et le stationnement sont gratuits.

Jouxtant les rives du Rhône, les utilisateurs de cette nouvelle aire peuvent longer la via Fluvia, à pied ou à vélo, et bénéficier d'un accès direct aux commerces et activités touristiques du village en quelques minutes.



L'ÉLABORATION DU PLUIH TOUCHE À SA FIN



> QUI EST CONCERNÉ PAR LE PLUIH ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le Programme Local de l'Habitat (PLUIH) est un outil réglementaire qui a pour principe d'anticiper l'avenir et de définir les grandes orientations concernant l'aménagement de notre territoire pour les 15 prochaines années.

Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable... Il donne des règles à respecter pour les constructions à venir et permet la mise en place du projet de territoire porté par les élus de l'Agglomération.

Encore aujourd'hui, chacune des 29 communes d'Annonay Rhône Agglo possède ses propres règles de construction.

Le PLUIH, une fois finalisé, permettra d'avoir un seul document de référence afin de garantir un projet de territoire commun, harmonisé et équilibré à l'échelle de l'Agglomération.



> PLUIH : DÉCLINER LOCALEMENT LES LOIS ENVIRONNEMENTALES

Pour faire face à l'urgence climatique et à la nécessaire protection des espaces naturels et agricoles, plusieurs lois ont été adoptées depuis les années 2000. Ces lois visent notamment à réduire notre impact sur l'environnement et à penser une urbanisation différente, répondant aux nouveaux enjeux, intégrant le développement durable ainsi que la protection des populations face aux risques qui augmentent (*incendie de forêt, inondation...*).

Par exemple, la Loi Climat et Résilience (2021) vise à réduire l'artificialisation des terres naturelles ou agricoles afin de préserver cette ressource.

> LES PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

Les grandes orientations politiques pour répondre aux enjeux du territoire sont détaillées dans le *Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD)* qui explique le projet de territoire des 29 communes d'Annonay Rhône Agglo. Le document a fait l'objet d'un débat dans toutes les communes et à l'Agglo.

Le PLUIH souligne la volonté de :

- permettre à chacun d'avoir un logement adapté à ses besoins et à ses moyens,
- préserver les terres agricoles, notamment celles porteuses de label (AOC) et les paysages,
- accompagner le développement de toutes les entreprises du territoire,
- protéger les espaces naturels, la trame verte et bleue, les zones humides et les forêts,
- conforter l'offre touristique de l'Agglomération et notamment les hébergements,
- agir en faveur de la transition énergétique et de la rénovation du parc habitat existant,
- rapprocher les services et les habitants pour diminuer les besoins en déplacements,
- identifier les espaces nécessaires pour la réalisation des équipements publics.

- **Dates clés du PLUIH**
- **Consultation avec les élus des 29 communes**
- **Concertation avec la population**
- **Accompagnement avec les partenaires**

Avril 2017
Prescription du PLUIH en conseil communautaire

Diagnostic avec les 29 communes de l'Agglo

2018
Réunion publique

Ajustements réguliers de l'avancée du PLUIH avec les partenaires

Diagnostic avec les 29 communes de l'Agglo

Exposition dans toutes les mairies de l'Agglo

2022
2 réunions publiques
Ajustements avec les partenaires

Crise sanitaire

22 permanences de concertation ouvertes au public

Février 2023
Débat PADD dans les 29 conseils municipaux

Ateliers de travail avec chaque mairie de l'Agglo

Avril 2023
Débat PADD en conseil communautaire

Décembre 2023
Arrêt du PLUIH par le conseil communautaire

Document validé à l'unanimité par les élus communaux membres de l'Agglo

Réunion publique

Relecture par les partenaires pour avis officiel (favorable, favorable avec réserve ou défavorable)



2024
Enquête publique et réponses aux avis et requêtes publiques

> L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sera organisée au printemps 2024. Durant cette période, le document sera disponible sur Internet et en version papier (lieux à préciser). Vous pourrez déposer vos requêtes dans les registres mis à disposition sur un support dématérialisé ou auprès de la commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif qui organisera des permanences. Toutes les requêtes seront traitées, des modifications pourront être apportées au document et une réponse sera apportée à chaque demande avant l'approbation du PLUIH.

Début 2025
Approbation du PLUIH et mise en application

QUEL DOCUMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DE MON LOGEMENT ?

DP : DÉCLARATION PRÉALABLE PC : PERMIS DE CONSTRUIRE

GARAGE :

< 5 m² : **Aucune formalité**

< 20 m² : **DP**

> 20 m² : **PC**

Transformation de garage en habitat
quelle que soit la superficie : **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

< 5 m² : **Aucune formalité**

< 20 m² : **DP**

> 20 m² : **PC**

TOIT

• Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

• Auvent, préau :

< 5 m² : **Aucune formalité**

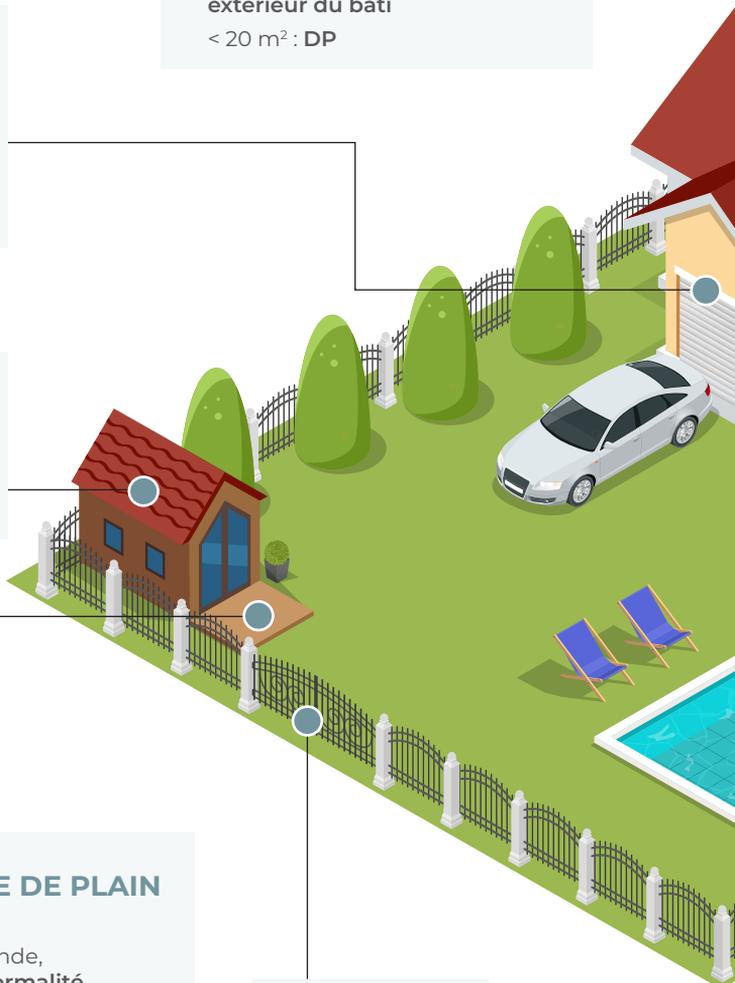
< 20 m² : **DP**

> 20 m² : **PC**

• Aménagement des combles
ou tout autre aménagement
en espace d'habitation :

< 5 m² : **Aucune formalité si pas
de modification de l'aspect
extérieur du bâti**

< 20 m² : **DP**



TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

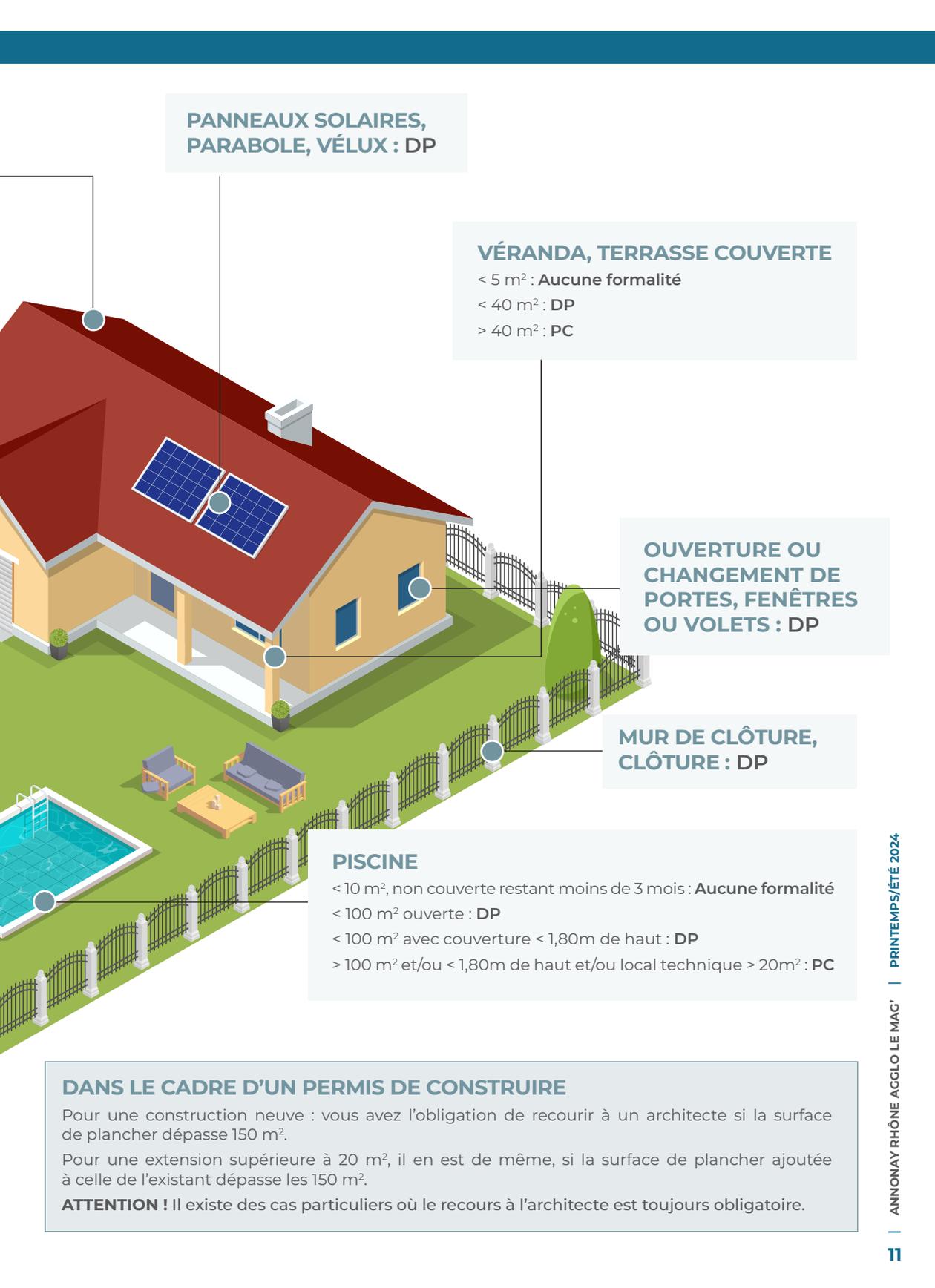
Sans surélévation ni fondation profonde,
quelle que soit la surface : **Aucune formalité**

Surélevée et/ou avec fondations profondes
et/ou < 5m² : **Aucune formalité**

Surélevée et/ou avec des fondations profondes
et/ou < 20m² : **DP**

Surélevée et/ou avec des fondations profondes
et/ou > 20m² : **PC**

PORTAIL : DP



**PANNEAUX SOLAIRES,
PARABOLE, VÉLUX : DP**

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5 m² : **Aucune formalité**

< 40 m² : **DP**

> 40 m² : **PC**

**OUVERTURE OU
CHANGEMENT DE
PORTES, FENÊTRES
OU VOILETS : DP**

**MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE : DP**

PISCINE

< 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **Aucune formalité**

< 100 m² ouverte : **DP**

< 100 m² avec couverture < 1,80m de haut : **DP**

> 100 m² et/ou < 1,80m de haut et/ou local technique > 20m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

Pour une extension supérieure à 20 m², il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m².

ATTENTION ! Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

ABONNEMENTS *transports Scolaires*



DU 2 MAI AU 19 JUILLET 2024

Attention : à partir du 20 juillet, majoration de 30€

Où s'inscrire ?

• **en agence**

Agence Mobilité CoqueliGO
46 avenue de l'Europe
Gare routière
07100 ANNONAY

• **en ligne**

www.coqueliGO.fr



Qui contacter ?

l'Agence Mobilité CoqueliGO

• agence@coqueliGO.fr
• 04 75 69 39 96



COMPOST & MOI : DES COMPOSTEURS POUR TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, et dans la continuité de la loi européenne anti-gaspillage (AGEC 2020), le tri des biodéchets à la source se généralise et Annonay Rhône Agglo poursuit son engagement pour réduire la quantité de matières organiques présentes dans nos poubelles ménagères. S'inscrivant dans le plan général de *Prévention et Gestion des Déchets 2023-2026* de l'agglomération, la mise en place des composteurs, individuels et partagés, se déploie sur le territoire.

> POURQUOI COMPOSTER ?

Nos épluchures et autres déchets bio-organiques peuvent représenter jusqu'à 30% du contenu de nos ordures ménagères. Or, ces déchets biodégradables doivent désormais être retirés de nos poubelles et constituent un matériau utile pour nos jardins. C'est l'intérêt et le principe même du compostage.

Pourtant, s'il est une solution simple et naturelle pour réduire considérablement le volume et le traitement de nos déchets, la mise en place d'un composteur peut soulever quelques interrogations et idées reçues. Dans le but d'échanger et de lever ces freins, des réunions d'information sont organisées dans les communes pour notamment : informer sur les enjeux de tri de nos déchets, expliquer le fonctionnement d'un composteur et répondre aux questions des futurs usagers.



Hugo BIOLLEY, Conseiller communautaire délégué à la prévention des déchets :

« S'attaquer à notre production de déchets n'est pas simple. Pour cela, il faut d'abord identifier ce que nous jetons dans notre poubelle. En l'occurrence, dans notre poubelle grise, 22% du poids est constitué de déchets organiques. Il s'agit donc d'un flux important. Si nous sommes tous d'accord pour le réduire, la question est donc de savoir comment.

Ainsi, nous avons choisi de mettre en place deux actions autour du compostage. La distribution à bas coût de composteurs individuels, et l'installation de composteurs collectifs. Ces actions rencontrent un très bel engouement un peu partout sur le territoire et devraient nous permettre de réduire nos déchets organiques. Elles continuent à se développer et sont le fruit d'un gros travail de tout le service déchet.

En deux mots : composteur est un geste simple mais important pour réduire notre poubelle grise. »

> COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Depuis septembre, la campagne de distribution de composteur individuel *Compost & Moi !* a été lancée.

Cette initiative d'Annonay Rhône Agglo offre la possibilité d'acquies un composteur pour 10€ (composteur en plastique recyclé) ou 40€ (composteur en bois) à l'ensemble des habitants de l'Agglomération.

420 composteurs ont déjà rejoint le jardin de ces foyers, répartis sur toutes nos communes, et 120 sont réservés et seront distribués prochainement.

Véritable levier de réduction de nos ordures ménagères, le recours au compost représente de nombreux avantages, dont celui de réduire également les coûts... pour le porte-monnaie et la planète !

> COMPOSTEURS PARTAGÉS

Le compostage est également accessible au niveau collectif. Répondant à l'appel à projet lancé en 2023 par Annonay Rhône Agglo, les communes d'Annonay, St-Marcel-lès-Annonay, Le Monestier et Quintenas sont (ou seront dans les prochains mois) équipées d'un site de compostage collectif.

S'il suit le même cycle de compostage que le composteur individuel, le composteur partagé est quant à lui composé de trois bacs ayant chacun une fonction précise (*broyat / apport / maturation*). Les biodéchets acceptés dans le bac d'apport d'un composteur partagé peuvent légèrement différer de celui individuel pour limiter les éventuelles nuisances liées à une utilisation à plus grande échelle.

Chaque site est étudié avec précision pour répondre aux besoins des habitants et aux spécificités techniques de chaque commune (emplacement, proximité ou éloignement des habitations, accessibilité...). Deux sites ont été installés et testés à Annonay en avril 2023 et un premier compost a été distribué aux habitants en octobre. Cinq nouveaux sites ont vu le jour au début du printemps à Quintenas, à St-Marcel-lès-Annonay et à Annonay. Pour le Monestier, une solution adaptée à la commune sera proposée aux habitants. Début 2024, un second appel à projet a été proposé aux communes pour l'installation de nouveaux sites. L'analyse des candidatures est en cours et les installations devraient pouvoir débuter au deuxième trimestre 2024.

Les habitants des autres communes peuvent signaler leur intérêt pour l'installation d'un site de compostage collectif auprès de leur mairie.



> RÉUNION D'INFORMATION

JEUDI 18 AVRIL

Mairie de Serrières

AUTRES DATES : à venir...

> SITES COMPOSTAGE PARTAGÉ

ANNONAY

Rue des Fossés du Champ, parking Michelet, avenue de l'Europe, Domaine de la Gare, Vissenty

QUINTENAS

285 route de Longetane (cantine scolaire)

ST-MARCEL-LÈS-ANNONAY

Rue Mathieu Gay (face aux HLM)



**Pour réserver un composteur,
rendez-vous sur :**

www.annonayrhoneagglo.fr/CompostEtMoi



Rencontre avec ces habitants qui ont opté pour le compostage :



COLYNE & ROMAIN, (TALENCIEUX) UTILISATEURS D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

« Je triais déjà mes déchets mais je ne pensais pas acheter un composteur. Puis, j'ai entendu parler de l'offre d'Annonay Rhône Agglo, ça m'a permis d'y réfléchir, de m'informer et d'en acquérir un. Je pense qu'au départ, on craint que ça prenne du temps d'aller dehors jeter ses épiluchures ou que c'est contraignant en cas de mauvais temps, mais en fait, c'est vraiment pratique et depuis que je l'ai, je vide ma poubelle de cuisine nettement moins souvent. J'imaginai que le composteur allait amener des insectes ou des mauvaises odeurs, mais en définitif, c'est ma poubelle de cuisine qui ne sent et ne coule plus du tout ! Je réduis mes déchets et je ne vois que des avantages à ce système. »



SYLVIA, (ANNONAY) UTILISATRICE D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

« C'est un sujet d'actualité auquel je suis sensible. Réduire mes déchets est une démarche indispensable à mes yeux. Lorsque j'habitais à la campagne, je triais mes déchets et jetais ce qui pouvait l'être au jardin. J'habite désormais en ville et je suis contente de voir qu'Annonay Rhône Agglo propose également une solution pour le collectif. Les containers de tri et le site de compostage sont au même endroit, j'ai tout au pied de l'immeuble. Réduire de 30% notre poubelle ménagère juste en retirant les déchets organiques, c'est franchement facile ! Je ne fais aucun effort supplémentaire, c'est même le contraire : je ne descends mes poubelles plus qu'une fois par semaine. Lors de l'installation du site, nous avons été très bien informés et nous avons participé à une démonstration-formation pour utiliser les trois bacs correctement. On nous a remis un petit seau refermable pour les bio-déchets, j'ai expliqué le guide à mes enfants et tout le monde s'y est mis ! Le site est hermétique, il n'y a pas d'odeur et ça produit du compost pour ceux qui l'utilisent, dans les jardins partagés, par exemple. »



Sylvette DAVID, Maire de Quintenas : installer un site de composteur partagé sur sa commune

« À Quintenas, la plupart des habitants ont un extérieur et peuvent déjà composter leurs biodéchets ; mais nous avons souhaité offrir la même possibilité à l'ensemble de la population, y compris pour les logements locatifs sans jardin. À la fois proche des habitations et à proximité de la cantine scolaire, le site de compostage collectif est situé au cœur du village et s'inscrit dans un cadre plus global de sensibilisation en faveur de l'environnement. Le projet pédagogique, qui comprend la renaturation de la cour d'école et la réactivation d'un potager commun, intègre les enfants à la démarche. En les sensibilisant, ce sont autant d'adultes qui font évoluer leurs comportements en termes de gestion durable des ressources. L'évolution des consignes de tri a permis de réduire fortement le remplissage de nos poubelles ménagères et les cinq stations de tri installées à Quintenas sont très utilisées. Nous souhaitons que le compostage, individuel ou collectif, fasse désormais partie des habitudes de tous les habitants. Deux personnes référentes ont été nommées pour assurer l'entretien du site (brassage du compost, vérification de la bonne utilisation des bacs...) et la distribution du compost mûr. »

(NDLR : site collectif inauguré le 22 mars)»

JEUNES ENFANTS : SENSIBILISATION POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET VARIÉE

À la croisée de ses compétences *Santé, Petite enfance, et parentalité*, Annonay Rhône Agglo souhaite accompagner les parents de jeunes enfants dans l'éducation à l'alimentation. Partant du constat qu'un enfant va s'éveiller au goût et découvrir les saveurs et les textures entre 0 et 3 ans, l'agglomération s'associe aux professionnels de la petite enfance en proposant des conférences et ateliers culinaires pour sensibiliser les familles à cette thématique et soumettre des bases saines d'alimentation aux tout-petits.



> RÉAPPRENDRE LES BASES

Les professionnels de l'accueil de jeunes enfants observent depuis quelques années que les familles fournissent de moins en moins de repas *'faits maison'* au profit de repas industriels. En résulte une augmentation de la consommation de produits (trop) sucrés et de jeunes enfants qui initient leur palais à la texture lisse de pots fabriqués, au détriment d'aliments à la texture et au goûts naturels.

Les rythmes des repas réguliers sont également peu respectés et le grignotage ou le recours au biberon de lait en tant qu'aliment principal peuvent perturber l'éducation des plus jeunes à la diversification alimentaire et à la reconnaissance d'un repas équilibré.

> CONSEILS ET IDÉES REPAS

En soulevant ces problématiques aux enjeux de santé importants pour les générations futures, le CIAS (*Centre Intercommunal d'Action Sociale*) d'Annonay Rhône Agglo, l'État et la CAF de l'Ardèche ont mis en place des temps d'échanges avec les familles. Sous forme d'ateliers pratiques et de conférences participatives, les parents peuvent s'informer, poser leurs questions et trouver des conseils adaptés sur des thématiques précises, telles que : *Comment composer un petit-déjeuner et un goûter ? Comment équilibrer les repas selon l'âge de l'enfant (en termes de quantité et de textures) ? L'alimentation lactée : quel type de lait choisir et comment savoir lire une étiquette ?...*

« Depuis que j'ai assisté à l'atelier sur l'équilibre des repas, j'ai mis de nouvelles habitudes en place à la maison pour ma fille, et ça a permis de changer mon regard sur l'alimentation de manière plus générale... et pour toute la famille ! »

Les conférences et ateliers culinaires sont animés par des professionnels de la Petite enfance et de la Santé. Ils se déroulent dans différentes crèches et lieux d'accueil de la petite enfance d'Annonay Rhône Agglo et sont gratuits.

>>> Le nombre de place étant limité, l'inscription est obligatoire au : 04 75 33 70 79 ou par e-mail : eva.mussard@annonayrhoneagglo.fr

PROCHAINES DATES :

Samedi 8 juin, de 9h30 à 12h
Crèche À P'tit pas (Annonay)

Atelier-Conférence « *Mon enfant refuse de manger : astuces, conseils et idées recettes* ».





> LA MAISON MÉDICALE DE GARDE A OUVERT SES PORTES

Inscrite dans le *Contrat Local de Santé* d'Annonay Rhône Agglo, la **Maison Médicale de Garde** a ouvert ses portes le 11 novembre dernier. Située à l'entrée du hall d'accueil du centre hospitalier d'Annonay, cette nouvelle structure, attendue par les habitants et les professionnels de santé, est gérée par le Groupement des Médecins de Garde Annonéens. Elle est uniquement ouverte les week-ends et jours fériés et permet de soulager les Urgences en assurant une permanence pour les soins déambulatoires.

À noter : les usagers doivent impérativement appeler le SAMU (15) avant toute consultation à la Maison Médicale de Garde.

>>> Horaires d'ouverture :

Samedi de 12h à 20h et dimanche de 8h à 20h

> ACCUEIL DES INTERNES

Consciente des enjeux de santé face à une patientèle grandissante et à une pénurie de praticiens, Annonay Rhône Agglo met un point d'honneur à **accueillir les professionnels de santé** souhaitant exercer sur notre territoire. En décembre dernier, 17 internes (*médecine, radiologie, pédiatrie, urgences...*), nouvellement arrivés sur la région, ont été accueillis par les élus, médecins en exercice et représentants des établissements de santé. Lors d'une soirée conviviale, les échanges ont permis de souligner le rôle-passerelle de l'agglomération qui favorise la mise en réseau des stagiaires et des professionnels, et facilite l'installation des internes et de leur famille (*logement, école, loisirs...*). Une volonté partagée de voir arriver (et rester !) de nouveaux praticiens sur notre bassin.

> **Deux nouveaux kinésithérapeutes** ont installé leur cabinet au 12 avenue de l'Europe à Annonay. Mis en relation et soutenus par Annonay Rhône Agglo, Aurore MARTINEZ et Antonio RUBIO viennent renforcer l'offre de proximité et l'accès aux soins sur le territoire.

> **Clémence JOUBERT, neuropsychologue, a ouvert son cabinet de consultation** à la Maison médicale de Serrières en décembre. Un service complémentaire à la médecine générale qui s'adresse à tous patients ayant besoin d'un bilan neuropsychologique, d'un soutien psychologique et/ou présentant des troubles de la mémoire ou de l'attention.

> NOUVEL ESPACE DE SANTÉ : UN MÉDECIN DANS LA JOURNÉE !

Grâce à l'implication d'Annonay Rhône Agglo et du Centre de Santé ADMR, les cabinets médicaux du nouvel **ESPACE SANTÉ EUROPE** ont ouvert le 2 avril à Annonay, au rez-de-chaussée de la Tour des Cévennes (35, avenue de l'Europe). Cet espace, dans lequel est déjà installé la Maison des Ados, accueille désormais des permanences du Centre de Santé ADMR avec les consultations d'un **médecin généraliste**, d'une **infirmière Asalée**, d'une **sage-femme** et d'une **ostéopathe**. Les cabinets sont ouverts du lundi au jeudi et acceptent les nouveaux patients pour des soins non programmés (*NB : pas de consultation de médecine générale le mercredi*). La nouveauté : le patient appelle le secrétariat le matin pour décrocher un rendez-vous... dans la journée !

>>> Secrétariat cabinets médicaux

ESPACE SANTÉ EUROPE : 04 69 21 00 63

> DON DU SANG : Une grande goutte d'humanité !

Depuis plusieurs années, Annonay Rhône Agglo met la **Salle L'Étable (Lombardière - Davézieux)** à disposition de l'*Association pour le Don de Sang Bénévole du Bassin d'Annonay*.

Que vous souhaitiez vous informer ou donner votre sang pour répondre au manque constant d'approvisionnement des stocks :

>>> Rendez-vous tous les mercredis, de 10h30 à 14h30.

Un geste simple, citoyen et solidaire qui peut sauver des vies !



LE PLAN ÉNERGIE

Programme ambitieux et transversal lancé en 2022, le Plan énergie doit répondre à 4 axes stratégiques : sécurisation des achats d'énergie (approvisionnement et coût), sobriété et réduction des besoins énergétiques (par les changements de comportement et d'organisation collective), efficacité et optimisation des installations (chauffage, rénovations...) et utilisation des énergies renouvelables (en remplacement des énergies fossiles).

Focus sur un premier bilan sur le territoire..



> ÉLECTRICITÉ

- **Électricité 100% verte** : fournir une énergie renouvelable (éolien, photovoltaïque...).
- **Sécuriser les achats d'énergie** : acheter l'énergie au coût le plus avantageux du marché.
- **Éclairage public optimisé** : rénovation de l'éclairage public et mise en place de programmation en fonction des besoins.



Sur le terrain :

- **Extinction de l'éclairage public** ou abaissement de l'intensité en cœur de nuit par 2/3 des communes de l'Agglomération.
- Mise en place d'un système d'éclairage performant (LED) avec **réglages de plusieurs modes** en fonction des usages - équipements sportifs / stade d'athlétisme.



> CHAUFFAGE

- **Régulateurs et remplacement des têtes thermostatiques** : Ajustement des températures intérieures en fonction des besoins, des occupations réelles et des types d'activités exercées.



- **Baisse du chauffage** dans les lieux d'activités sportives
- **Ajustement des programmations** dans les établissements culturels
- **Programmation et régulation des températures** dans les établissements du CIAS (*crèches, résidences et EHPAD*)

??
Le saviez-vous ?
60%
ÉNERGIE PROPRE

25% en énergie renouvelable (bois)
35% en électricité verte
(NB : 40% restant = gaz)

> MOBILITÉ

- **Favoriser les mobilités douces et développer les usages alternatifs à la voiture** : faciliter l'usage des transports en commun, favoriser l'acquisition de Vélo à Assistance électrique et développer le réseau cyclable sur le territoire.
- **Diminuer les consommations en carburants polluants** : rechercher des solutions pour consommer du gaz naturel vert (*en cours*).
- **Former et sensibiliser à l'éco-conduite** : pour les chauffeurs de la régie de transport et les agents de la collectivité.



- Passage de la flotte **CoqueliGO** du gazole au GNV (Gaz Naturel Véhicule) en 2022
- **Prime VAE** : aide financière de l'Agglo pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (+ 700 primes versées)
- Inauguration de nouveaux tronçons de la **Via Fluvia** et **Via Rhona** sur le territoire
- **France Bus Eco-conduite** : démonstration, concours et stands pour promouvoir l'éco-conduite (oct. 2023)

> PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- **Rénovation avec prise en compte des enjeux énergétiques** : rénover et optimiser les constructions des bâtiments
- **Étude énergétique** : diagnostiquer les bâtiments les plus consommateurs afin de déterminer les leviers d'économies d'énergies

Diminution globale de la consommation d'énergie de l'Agglo entre 2019 et 2023 :

-24%

soit -1629 MWh (Méga Watt heure) ou 470 Teq CO2 évitées

- Baisse de -78% (prévision) de consommation pour le réaménagement du bâtiment Friche Orange
- Maison de la Musique (*Conservatoire à rayonnement intercommunal de Cance*) : commissionnement, étude d'approvisionnement en énergie et installation photovoltaïque
- Réalisation d'**audits énergétiques** sur les bâtiments communaux à forte consommation : *Espace économique Jean Monnet, Château de la Lombardière, Vidalon, Espace Montgolfier, Théâtre des Cordeliers, Gymnase du Zodiaque...*



> ÉNERGIE RENOUVELABLE / PHOTOVOLTAÏQUE

- **Produire de l'électricité** : équiper les bâtiments en panneaux photovoltaïques pour produire localement de l'électricité.
- **Partenariat À NOS WATTS** : interlocuteur connaissant le territoire, et qui assure : les études de faisabilité, les installations, le suivi de la production, le déploiement de boucles d'auto-consommation...

- **Installation d'ombrières** sur les boulodromes (*Boulieu, Roiffieux...*)
- **Toitures photovoltaïques** sur les écoles (*Charnas, St-Désirat, Ardoix...*)
- Installations photovoltaïques sur des **bâtiments collectifs** : salles polyvalentes, parkings, restaurant scolaire, maison des associations, bâtiments techniques ou stockage... (*Boulieu, Davézieux, Annonay, St-Cyr, Bogy, Talencieux...*)
- Revente de l'électricité en **auto-consommation** produite par les toitures des *Archives* et de *Rochebrune* vers la cuisine centrale du CIAS, la bibliothèque S^t-Eupéry et la Résidence autonomie Europe (*Annonay*).



> SENSIBILISATION

- **Former les agents et usagers** : à l'utilisation des équipements (sportifs, culturels...).
- **Éco-agents** : nommer des personnes référentes en interne (*Agglo*) et chez les usagers (*associations, clubs sportifs, partenaires...*) et les accompagner dans la mise en place d'actions spécifiques envers leurs utilisateurs.
- **Groupes de travail transversaux** : 35 groupes de travail composés d'agents de service et élus, pour favoriser le dialogue, l'information et la mise en cohérence de travaux sur des thématiques transversales.

- Formation aux éco-gestes dans les écoles du territoire : **Programme Watty**
- Animations sur les énergies renouvelables dans les écoles équipées de panneaux photovoltaïques par **À Nos Watts**
- **Plan d'affichage** dans les bâtiments publics pour sensibiliser les agents et usagers à la baisse de consommation.

SITAEI : PRODUCTEUR ET ASSEMBLEUR DE SAVEURS MADE IN QUINTENAS

La société Obipro, créée par Laurence BARTHELET, conditionne depuis 2006 des épices et herbes aromatiques bio et fabrique des mélanges thématiques sous la marque Sitael.

Depuis fin 2020, l'entreprise s'est lancée un nouveau défi : développer sa propre production sur un terrain de 4 hectares situé à proximité de ses locaux.

Laurence évoque avec passion son expérience entrepreneuriale et ses projets.



> QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL AVANT DE CRÉER LA SOCIÉTÉ OBIPRO ?

« J'ai toujours évolué dans des entreprises agroalimentaires bio. J'ai commencé après mes études par travailler en Allemagne chez un grossiste en produits bio à Baden-Baden pendant 2 ans puis j'ai rencontré là-bas le dirigeant d'Euro-nat à l'époque qui m'a proposé un poste en Ardèche. L'idée d'aller en Ardèche était assez sympathique, département que je ne connaissais pas. Le poste était intéressant, il fallait s'occuper de l'export des produits Priméal et de tout le marketing des marques importées. Je suis restée jusqu'en 2003.

Je travaillais avec une société qui importait du thé via Euro-nat. Le gérant s'occupait de tout le marché européen avec sa femme sur cette gamme de thé et il m'a demandé si je voulais travailler pour lui. C'est de cette manière que je me suis mise à mon compte. Au début nous étions une simple agence commerciale qui faisait la promotion de produits étrangers en France et qui aidait les entreprises françaises à exporter leurs produits.

Le monde des plantes m'a toujours fascinée et il se trouve que j'avais un client en Belgique qui n'avait pas de gamme d'épices et d'herbes aromatiques dans son catalogue. C'est parti un peu d'une opportunité économique et une sensibilité pour ce domaine-là. »

> QUAND AVEZ-VOUS ÉLABORÉ LA GAMME ?

« Cela démarrait bien, il n'y avait pas besoin de gros investissements au départ. En 2006 j'ai travaillé à l'élaboration de la gamme et à la création de la marque Sitael. On a débuté avec une petite gamme de 20 références. Nous en sommes à 120 désormais !

Ensuite, nous avons essayé de trouver des marchés sur le territoire français et naturellement je me suis plutôt tournée vers les magasins bio mais ils disposaient déjà d'une gamme depuis des années avec un gros monopole. Je me suis dirigée alors vers les supermarchés locaux qui débutaient dans le bio à l'époque, notamment sur la gamme épices et herbes aromatiques (avec le super U d'Annonay, par exemple).

Nous avons démarré à Quintenas. Nous étions dans un garage que l'on avait aménagé et nous louions également un entrepôt de stockage sur la zone du Pontet.

Puis en 2018, nous avons déménagé dans nos locaux actuels, qui faisaient partie de l'ancienne usine textile de Quintenas. C'est beaucoup plus confortable, notamment pour la création d'un véritable atelier de production et une boutique de vente directe. »



> QUELS SONT VOS PRODUITS ?

« Nous conditionnons et fabriquons des épices et herbes aromatiques, dont des mélanges thématiques aux fleurs. Nous effectuons également la distribution de gamme de thés et cafés biologiques issus en partie du commerce équitable ainsi que d'autres produits alimentaires biologiques. Mais aussi du vrac pour les transformateurs, des mélanges de base que nous pouvons personnaliser. On fait des essais, des créations de recettes pour s'adapter aux demandes du client. J'aime bien réaliser ces assemblages car on a l'impression d'être un peu comme un parfumeur, cela permet de fidéliser les clients car le produit final sera unique. Et puis c'est agréable de travailler avec des gens localement.

Nous travaillons de façon très artisanale, 90% de la production est manuelle. Nous disposons d'une machine pour doser et d'une mélangeuse (mise au point avec le lycée Boissy d'Anglas).

En novembre 2020 nous avons créé une structure agricole pour produire nos propres plantes car cela a toujours été dans un coin de ma tête. Encore un concours de circonstances, c'était pour une cliente de notre magasin qui vit à 200 mètres.

Nous avons donc installé dès 2021 les plantes les plus faciles à mettre en œuvre au niveau des vivaces et celles dont on a le plus besoin. J'ai implanté en fonction de mes besoins. L'idée est de devenir autosuffisant sur les plantes qui peuvent pousser chez nous (Thym, romarin, sarriette, lavande, rose, bleuet, calendula...).



> QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES ?

« Notre projet est de cultiver nos propres plantes et devenir véritablement transformateur.

Nous avons commencé par quelques confitures et sirops et nous avons pour projet de développer des confits de fleurs, des macérats huileux avec nos plantes et créer des baumes.

Pour concevoir et développer ces nouveaux produits, j'ai suivi une formation à l'école d'herboristerie ARHIFH (Institut Français d'herboristerie) à Chalençon en Ardèche, car j'ai besoin de me sentir légitime dans ce que je fais et la formation aide à reconnaître ce métier. »



ANNONAY RHÔNE AGGLO EMPLOI

Annonay Rhône Agglo lance sa plateforme emploi pour accompagner les entreprises dans leurs recherches de talents.



Cette nouvelle plateforme ouverte à tous propose des offres d'emploi, de stages, et d'alternance sur notre territoire. Vous pouvez retrouver ainsi sur un même site web toutes les offres du bassin. Le site collecte aussi les offres publiées sur les sites web des entreprises disposant d'un système d'offres d'emploi.

Annonay Rhône Agglo Emploi est également un outil collaboratif qui peut être alimenté par les entreprises elles-mêmes. Au-delà de la publication des offres d'emploi, cette plateforme permet de partager les bonnes pratiques et les actualités, grâce à l'espace employeur.

Le site propose aussi un espace dédié aux candidats. Ils peuvent rechercher toutes les offres du territoire, créer leur espace personnalisé pour gérer la recherche d'emploi avec notamment la création d'un CV en ligne, la possibilité de sauvegarder les recherches, créer une alerte pour être informé dès qu'une offre ciblée est publiée, etc.

Cette plateforme est un outil de promotion du territoire et vous permet d'explorer les 10 bonnes raisons de poser vos valises en Nord Ardèche !



EXTENSION DE LA ZAC DE LA BOISSONNETTE À PEAGRES

La zone d'activités de « La Boissonnette » à Peaugres est aujourd'hui entièrement commercialisée. Afin de renforcer son attractivité, Annonay Rhône Agglo lance des études préliminaires pour élargir sa superficie d'environ dix hectares.

Située en bordure de la RD820 et à proximité de la Vallée du Rhône, la ZA Boissonnette est hautement prisée par les entreprises locales et les PME en plein essor.

Cette extension est désignée comme *espace dédié aux PME et PMI* dans le Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE) de l'Agglomération. Elle est également intégrée au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône, approuvé en novembre 2019, et a été identifiée depuis 2007 dans les documents d'urbanisme communaux ainsi que dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) actuellement en élaboration. La concertation préalable du dossier de création de la ZAC de La Boissonnette a débuté en janvier dernier et devrait se poursuivre jusqu'au printemps.



EN PLACE 2024

Le festival En place revient tout l'été pour animer vos soirées !

Des concerts dansants et gratuits seront proposés Place des Cordeliers à Annonay en partenariat avec la SMAC 07, Quelques p'Arts et En Scènes !

> CALENDRIER DES CONCERTS

SAMEDI 20 JUILLET 2024

SAMEDI 24 AOÛT 2024

SAMEDI 31 AOÛT 2024



UN NOUVEAU SERVICE DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

Depuis 2021, les bibliothèques du territoire d'Annonay Rhône Agglo fonctionnent en réseau. Cette nouveauté à l'échelle du territoire est depuis accompagnée par une offre de services élargie qui contribue à faciliter l'accès à la culture pour tous.

En 2024, Annonay Rhône Agglo poursuit son offre de services dans les 17 bibliothèques du réseau. En effet, il est aujourd'hui possible de faire venir dans votre bibliothèque les documents issus des autres bibliothèques du réseau.



> COMMENT ÇA MARCHE ?

- Choisissez le document que vous souhaitez réserver dans votre espace abonné.
- Choisissez la bibliothèque dans laquelle vous souhaitez le récupérer.
- Une information vous est envoyée lorsque celui-ci est disponible dans la bibliothèque de votre choix
- Vous avez une semaine pour le récupérer !
- La durée du prêt est de 4 semaines
- Ensuite le document est à retourner dans l'une des 17 bibliothèques du réseau !

>>> Pour réserver votre prochain ouvrage rendez-vous sur : bibliotheques.annonayrhoneagglo.fr

Avec **17**
mes **17**
bibliothèques
en réseau,

mes livres
en **1 clic !**

VOS BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU



<https://bibliotheques.annonayrhoneagglo.fr>

Annonay
Ardoix
Boulieu-lès-Annonay
Charnas
Davézieux
Félines
Limony
Peaugres
Quintenas
Roiffieux
Saint-Désirat
Saint-Marcel-lès-Annonay
Talencieux
Vanosc
Vernosc-lès-Annonay
Villevoceance
Vocance

Credit photo Adobe Stock